[Nouvelles locales] : Paris

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **18 (1972)**

Heft 4

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

PARIS

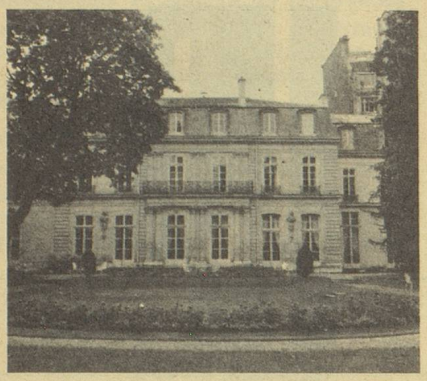

142, rue de Grenelle.
Tél. : 551-62-92.

S. H. B.

La Société Helvétique de Bienfaisance, traditionnellement au service des Suisses de passage ou résidant dans l'arrondissement Consulaire de Paris, continue à aider et conseiller nos compatriotes dans le besoin matériel ou moral.

Rappelons également les services signalés rendus par son Secrétariat Social aux jeunes Suissesses de passage à Paris.

Elle compte sur la solidarité de toute la Colonie Suisse pour l'aider à faire mieux chaque année.

21, av. Jean-Jaurès - 92 - Issy-les-Moulineaux. Tél. 736.01.65. - C.C.P. 76895 Paris.

Société mutualiste suisse 8, cour des Petites-Ecuries Paris (10e)

L'Assemblée générale annuelle, statuant sur l'exercice 1969, se tiendra le dimanche 23 avril 1972 à 11 heures au Grand Hôtel du Pavillon, 26, rue de l'Echiquier à Paris-10e (métro : Bonne-Nouvelle).

Cette assemblée sera suivie, comme chaque année, à 13 h d'un repas choucroute (et non soirée choucroute) dans ce même hôtel, au prix de **30 F** (tout compris).

Chacun y est cordialement invité.

On peut dès maintenant, s'inscrire auprès de nos agents : Tél. 770-47-28 tous les jours de 10 à 19 heures (sauf les dimanches et lundis).

Dernier délai d'inscription : 18 avril 1972.

Le Président
A. BEYELER

Le Groupement des éclaireurs et éclaireuses suisses

recherche une jeune fille, âgée de 18 ans au moins, possédant les qualités nécessaires à la fonction de **Cheftaine** et qui serait susceptible de prendre la tête de sa Section d'**Eclaireuses.** Prière d'adresser toutes communications à M. Willy BOSSARD, Président du G.E.S.P., 166, avenue de Verdun, 92 - Issy-les-Moulineaux - Tél. : domicile : 642-91-09 — Tél. bureau : 204.29.30.

Union sportive Suisse

Dim. 16-4 Suisse Drancy. 10 h 45 Balsac, 116, boulevard Bessières, Paris-17e. **Pour tous renseignements s'adresser à** M. KISER Félix, 38, boulevard Magenta **Paris Xe.** Tél. 208.47.58 - 205.67.59.

Les 90 ans de M. Jacques BEGLINGER

ancien chef de bureau de l'agence des CFF à Paris. Président en 1930-34 de la Sté Suisse de secours mutuels (devenue Sté Mutualiste Suisse Paris).

Le 9 octobre 1971 nous étions 14 réunis à Lausanne pour entourer notre ami Béglinger qui célébrait en excellente santé ses 90 printemps. Nous étions sept des anciens « cheminots CFF » qui ont travaillé avec lui à Paris — dont Alfred Goetschi que toute la colonie a connu comme caissier de l'agence CFF — et sept représentants de la Sté Mutualiste Suisse.

Que de souvenirs communs vécus à Paris avec Jacques Béglinger ! Ses collaborateurs mutualistes et CFF, tous rentrés au pays, lui offrirent un modeste cadeau lui rappelant son cher canton de Glaris avec les vœux de tous qu'il continue à jouir en bonne santé de sa retraite bien méritée. JPA.

Cercle commercial suisse Rapport moral 1971

Deux questions tout d'abord que nous aimerions mettre au point, parce qu'elles reviennent souvent dans notre correspondance avec vous :

1° - **Les timbres quittances** pour cotisations. Nous n'en envoyons plus depuis 3 ans déjà. Ceci pour éviter un travail et une dépense inutiles. La quittance de la poste ou de la banque fait foi.

2° - **Le Bulletin trimestriel,** autrefois mensuel, a dû être abandonné, son coût n'étant plus en aucun rapport avec les services rendus. Les nouvelles essentielles tant du Cercle, de Suisse, que de la Colonie Suisse à Paris vous sont rapportées actuellement par le Messager Suisse.

Le Cercle a poursuivi ses travaux de rénovation, de modernisation, voire même de mutation au cours de 1971, sans bien entendu délaisser pour autant les deux pôles essentiels de ses activités qui sont « le placement gratuit et l'école ».

Notre bureau de placement (Maître Burger) a procuré malgré toutes les difficultés actuelles, des places à 490 stagiaires, dont 286 dames et 204 hommes. C'est un très beau résultat. Travail ingrat s'il en est. Nous ne pouvons que féliciter Maître Burger de son dévouement et de sa fidélité.

Notre école a été fréquentée en 1971 par :

	Cours du jour	Cours du soir
Nombre d'élèves	110	56

Ce nombre n'est pas encore suffisant pour couvrir les frais que nous procure cette école, malgré la subvention que nous accorde la Confédération. Le déficit est couvert par le Cercle Commercial Suisse.

Chacun de ces jeunes a profité en outre de notre liste de chambres que nous tenons à leur disposition ; ainsi que des nombreux conseils que les personnes expérimentées qui dirigent le Cercle Commercial Suisse ne cessent de leur donner.

Service des adhérents	en France	en Suisse
Etat au 1er janvier 1971..	481	148
Etat au 31 décembre 1971	480	148
	1	—

Service juridique (Maître Chaplain)

Ce service gratuit a lui aussi été mis 115 fois à contribution au cours de 1971. Il est très utile de posséder un tel service de nos jours. Un grand merci à Maître Chaplain.

Travaux : 1971 restera dans nos annales une grande année de rénovation. Les couloirs, la cage d'escalier, les W. C. ont été remis à neuf. Pour faciliter l'entretien, un linoléum a été placé dans les couloirs. Nous avons aussi créé une 7e classe. Les dépenses se sont élevées à quelque 30 000 F.

En trois ans nous avons créé trois nouvelles classes. Nous disposons actuellement de 7 classes. Notre école n'en utilise toutefois que trois, les quatre autres sont louées, c'est ce qui nous permet de subsister et d'exécuter toutes ces rénovations sans nous endetter.

Il est juste aussi que vous sachiez que l'école depuis qu'elle existe, a toujours été déficitaire. Les services que nous rendons à toute cette jeunesse alémanique qui vient enrichir ses connaissances à Paris coûtent au Cercle Commercial Suisse en moyenne 12 à 18 000 F par an.

Grâce à votre soutien matériel, cher adhérent, mais grâce aussi et surtout à nos locations, nous ne bouclons l'exercice 1971 qu'avec un déficit de 602,89 F, ce qui est vraiment insignifiant sur un roulement annuel de 276 000 F.

Le Cercle bien qu'ayant très peu de liquidités, étant donné que celles-ci sont absorbées au fur et à mesure de leur rentrée par des dépenses courantes, se trouve néanmoins propriétaire de quelque 2 800 actions de la Société Immobilière Suisse, qui gère la maison qui nous abrite. C'est là notre fortune, elle n'est pas négligeable, ni du reste négociable du moins pour l'instant.

Voilà la situation, cher adhérent. Nous estimons qu'il était de notre devoir de vous en tracer les grandes lignes. Le Cercle n'a pas encore terminé sa mutation. Bien des travaux restent encore à faire et l'école a elle aussi besoin de se moderniser. Nous espérons donc pouvoir compter sur vous, restez-nous fidèle, afin de nous permettre de conduire notre tâche à bonne fin.

Dimanche 7 mai 1972

Fête populaire à Sartrouville
15 heures

L'Union des Vieux de France
reçoit l'Instrumentale des Diablerets.

Entrée : 5 F (jardin du Dispensaire)

Dès aujourd'hui, retenez la date du

25 juin 1972

pour notre grande fête patriotique à **Jouy-en-Josas**

La musique militaire du Locle et ses majorettes agrémenteront cette manifestation.

*
**

Tir - Jeux divers - match de football, etc.

Le programme détaillé paraîtra dans notre numéro spécial de juin.

23 avril à 17 h 45

RECITAL MUSIQUE D'ORGUE

en la Cathédrale
de NOTRE-DAME DE PARIS

ANNETTA SCHMID

en hommage à son maître Jean de Langlais interprétera :

La Première symphonie de Jean Langlais.
La Toccata et fugue en fa majeur de J.S. Bach.

Prélude et fugue en si majeur, de Marcel Dupré.

Entrée gratuite.

Chez les tireurs suisses de Paris

La Société Suisse de Tir de Paris a tenu le 26 février dernier son Assemblée générale annuelle qui fut suivie d'un banquet amical d'une soixantaine de couverts.

Le Colonel Raymond Evêquoz, attaché militaire et de l'air près l'Ambassade de Suisse en France y représentait Son Excellence l'Ambassadeur Pierre Dupont et remit à M. Jean Even, roi du Tir la très belle channe neuchâteloise du Challenge Pierre Dupont qu'il a déjà gagnée deux ans de suite.

Le Président Robert Vaucher présenta le rapport moral passant en revue l'activité de la société en 1971 et exposant le programme de 1972 qui comprend, en dehors des fêtes habituelles de Jouy-en-Josas et d'Ivry-la-Bataille une participation au tir organisé par le Département militaire fédéral à Berne, le 24 août prochain à l'occasion du jubilé du cinquantenaire de l'Organisation des Suisses de l'étranger.

Le trésorier, M. Motz, fit un rapport financier qui prouve que la situation de la caisse est saine.

Le Comité fut réélu à la quasi-unanimité. MM. Jaeger et Ludi sont démissionnaires du fait de leurs fréquentes absences de la capitale. M. Claude Bernheim remplacera au Comité M. Ludi.

Notre Consul, M. Marcel Guélat, retenu à Berne s'est excusé mais plusieurs personnalités françaises ont participé au banquet dans une des salles du Grand Hôtel du Pavillon, très heureusement décorée de drapeaux de tous nos cantons. Citons : M. Robert Thiébault, Président de la Fédération française des Sociétés de Tir, à laquelle nous sommes affiliés, Madame Pierre Johnson, Présidente de l'Union amicale des Tireurs et Chasseurs de France et Directeur adjoint du Tir national de Versailles, M. R. Brugial, Président de l'Association des Prisonniers de guerre internés en Suisse. La Fédération des Sociétés suisses de Paris était représentée par son Vice-Président, M. René Charbonnier, qui remit à M. Robert Vaucher la médaille d'argent du « Mérite », de la Société suisse des Carabiniers, pour services signalés rendus à la cause du Tir.

Un de nos meilleurs tireurs helvétiques, M. Anton Scheiwiller, reçut la médaille d'argent de maîtrise aux tirs fédéraux et en campagne.

Le programme des tirs en 1972 est le suivant :

S. Samedi.
300 m F.A. et M.

S. 12 avril.
S. 27 mai : Tir militaire.
De 9 à 17 h.
D. 28 mai : Tir militaire.
S. 3 juin :
S. 17 juin : Tir militaire.
D. 18 juin :Tir militaire.
24 août : Tir jubilaire à Berne.

Les tirs ont lieu au Stand National de Versailles, 2, route de St-Cyr à Versailles (en face du château).

Pour tous renseignements s'adresser au Président Robert vaucher, 11, rue Jean-Bologne, Paris 16e. Tél. 288.49.62.

D. Dimanche.
50 mètres (carabine).

S. 8 avril : de 9 h à 17 h.
D. 30 avril.
S. 6 mai.
S. 10 juin.
S. 24 juin.
D. 17 septembre
D. 1er octobre : Tir charcuterie.
D. 25 juin : Tir à la fête nationale suisse de Jouy-en-Josas.
Du 1er au 10 juillet : Tir fédéral au petit calibre à Bienne.

EPICERIE FINE

VERNETTE & PRADER

(Langwies-Grisons)
S.A. au capital de 2 000 000 de F

CAFÉS
THÉS

PRODUITS EXOTIQUES et ETRANGERS

Vins suisses et de toutes origines

115-117, avenue du Maine
PARIS-14e

Tél. 783-04-47
734-86-33

Torréfaction journalière de cafés